

Liste de prix valable dès le 01.01.2024

Sous réserve de modifications

	СН	E-106.840.789 TVA	Taux :	8.1%
		Unité	CHF sans TVA	CHF avec TVA
1	CONTRIBUTION AUX COÛTS DU RÉSEAU CCR (FINANCE D'ÉQUIPEMENT)			
1.01	Basse tension (BT)	par ampère	162.40	175.55
1.01	Basse tension (BT)	par kW	234.40	253.40
1.02	Moyenne tension (MT)	par kW	180.00	194.60
1.03	Basse tension (BT) monophasé, pour mobilier urbain (6 / 10 / 16 A)	par ampère	54.15	58.55
2	CONTRIBUTION DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU CRR BT (FRAIS DE RACCORDEMENT)			
2.01	Basse tension (BT)	selon devis		
3	CONTRIBUTION DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU CRR MT (FRAIS DE RACCORDEMENT)			
3.01	Moyenne tension (MT)	selon devis		
4	RACCORDEMENTS TEMPORAIRES ET PROVISOIRES			
Voir co	ndition sur https://www.sie.ch/raccordement-reseau			
5	COMPTAGE D'ÉNERGIE			
5.01	Activation sur place du double tarif, frais administratifs inclus	par cas	115.00	124.30
5.02	Changement de tarif sans déplacement (gratuit une fois par année)	par cas	45.00	48.65
5.03	Suppression du compteur sur demande du client/installateur, lors de la création d'un regroupement ou d'une rénovation	par compteur	60.00	64.85
5.04	Configuration de compteurs GRD existants pour la mise à disposition des données de comptage pour un RCP	par cas et par compteur	300.00	324.30
5.05	Mise à disposition des données de comptage de compteurs GRD pour un RCP	par an et par compteur	40.00	43.25
5.06	Interruption de fourniture de courant pour défaut de paiement avec remise en service dès le lendemain	par cas	99.00	107.00
5.07	Remise en service urgente de la fourniture dans la même journée	par cas	88.00	95.15
5.08	Frais de remise en service « urgente », hors des heures normales de travail : entre 16h45-7h00, le samedi, le dimanche et les jours fériés, non applicable lors d'une coupure pour non-paiement	par cas	140.00	151.35
5.09	Abonnement compteur à prépaiement	par cas	35.00	37.85
5.10	Renouvellement de la carte à puce du compteur à prépaiement	par carte	29.00	31.35
5.11	Mise à disposition des impulsions de comptage (finance unique)	par compteur	180.00	194.60
6	PRODUCTEURS INDÉPENDANTS – COMPTAGE DE L'ÉNERGIE POUR PRODUCTEURS			
6.01	Enregistrement d'une CA (communauté d'autoconsommateurs)	frais uniques	150.00	162.15
6.02	Passage d'un consommateur Hors/En d'une CA	par cas	60.00	64.85
6.03	Abonnement propre à la CA (sans décompte interne à la CA)	par mois	2.50	2.70
6.04	Passage d'un consommateur Hors/En d'un RCP (regroupement dans le cadre de la consommation propre)	par cas	60.00	64.85
6.05	Certification d'installations photovoltaïques ≤ 30 kVA	par cas	255.00	275.65



CHE-106.840.789 TVA Taux: 8.1% Unité CHF sans TVA CHF avec TVA 7 **CONTRÔLE** 7.01 Contrôle ponctuel ou sporadique par heure 170.00 183.75 Vérification comptage suite contestation – avec responsabilité 7.02 par cas de SIE SA Vérification comptage suite contestation - sans responsabilité 7.03 378.35 par cas 350.00 de SIE SA Recherche de défauts de comptage et/ou remise en ordre 7.04 120.00 129.70 par heure d'erreurs de tiers, si erreur non imputable à SIE SA Mise en service abusive d'installation sans compteur / pontage. 7.05 510.00 551.30 par cas Consommation estimée en sus Coûts administratifs de gestion pour non-respect du délai 7.06 par cas 100.00 108.10 imposé par l'OIBT 7.07 Coûts administratifs de transmission du dossier OIBT à l'ESTI par cas 150.00 162.15 Manquement du devoir d'annonce et/ou absence de 7.08 120.00 présentation du rapport de sécurité à la fin des travaux, inclus par cas 129.70 frais administratifs et déplacement Coûts administratifs facturés aux installateurs par avis/bâtiment, 7.09 par cas 50.00 54.05 dès le 2e délai dépassé 8 **PRESTATIONS POUR TIERS** Etudes, construction et réalisation des réseaux HT/MT/BT ainsi 8.01 selon devis que de postes et stations transformatrices en relation avec nos métiers de base Gestion interne d'une CA (communauté d'autoconsommateurs) 8.02 selon devis avec décomptes et facturation 750.00 8.03 Mesure réseau (qualité de fourniture, charge) 810.75 9 TARIFS POUR LES AUTRES PRESTATIONS Intervention pour dépannage de nuit 9.01 140 00 151 35 par heure (entre 20h et 6h ainsi que le samedi) 9.02 170.00 183.75 Intervention pour dépannage le dimanche et jours fériés par heure Déplacement et intervention pour dépannage ponctuel diurne 9.03 120.00 129.70 par heure sous moins de 48h Coûts de déplacement (p.ex. pose de compteur impossible, 9.04 97.30 par cas 90.00 rendez-vous manqué ou coupure non-paiement) 9.05 Extractions de données, anonymisations et agrégations 120.00 129.70 par cas Frais administratifs divers, demandes spéciales et interventions 9.06 par heure 105.00 113.50 d'un monteur sur demande du client (durant les heures ouvrées) 9.07 Fourniture d'énergie pour l'approvisionnement de remplacement sur demande 9.08 Forfait pour intervention monteur en semaine sans dépannage par cas 284.00 307.00 Forfait pour intervention monteur la nuit et le samedi sans 9.09 par cas 320.00 345.90 dépannage Forfait pour intervention monteur le dimanche et jours fériés 9.10 420.00 454.00 par cas sans dépannage FRAIS ADMINISTRATIFS 10 10.01 20.00 21.60 Frais en cas de rappel par cas 10.02 Frais en cas de sommation 30.00 32.45 par cas 10.03 50.00 54.05 Frais forfaitaires pour plan d'apurement après sommation par cas 10.04 54.05 Frais forfaitaires pour procédure contentieuse 50.00 par cas 10.05 20.00 21.60 Duplicata par facture (gratuit sur le portail de sie.ch) par cas 10.06 110.00 118.90 Frais de recherche client sans annonce par heure